

LA RÉVISION DU DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Sylvain Ducroux (chargé de projet Forêts périurbaines à l'Onf)

La démarche d'aménagement pourrait se résumer ainsi : « aménager une forêt, c'est décider ce que l'on veut en faire, compte tenu de ce que l'on peut y faire, et en déduire ce que l'on doit y faire. » Elle se concrétise à travers un document dit d'aménagement forestier, qui propose un état des lieux, fixe les objectifs et préconise un programme d'actions. Ce document constitue la feuille de route du gestionnaire, et couvre une période généralement comprise entre quinze et trente ans. Les aménagements des forêts de Fontainebleau et des Trois-Pignons arriveront à échéance fin 2015 ; aussi sont-ils en cours de révision pour la période 2016-2035. Ces deux forêts disposeront d'un document unique, même si chacune garde son identité propre. Nous vous présentons ici l'état d'avancement du projet.

JE NE DÉVELOPPE PAS ICI les extraordinaires niveaux d'enjeu en matière de biodiversité et d'accueil du public ; les lecteurs de *la Voix de la Forêt* les connaissent très bien. J'apporte simplement quelques compléments moins évidents.

S'agissant de l'application des précédents documents, la période qui arrive à terme a vu de nombreuses avancées : statut de forêt de protection, Natura 2000, élaboration de la stratégie

d'accueil du public, classement et plans de gestion des réserves biologiques... Mais, en matière sylvicole, deux dispositions-phares n'ont pas été suivies : la maîtrise du Pin sylvestre, ainsi que le renouvellement des peuplements âgés, et ce avec un niveau de récolte inférieur aux prévisions, qui s'est nettement tassé ces dernières années. En matière de récolte, tandis que les prévisions étaient établies à hauteur d'environ 67 000 m³ pour les deux forêts, la moyenne annuelle sur les vingt dernières années ne dépasse pas les 60 000 m³. Les chiffres des dernières années expliquent largement cette moyenne inférieure à la prévision : la récolte en 2013 est de l'ordre de 35 000 m³.

Les pins, qui incarnent aux yeux de beaucoup la forêt industrielle et productive, restent paradoxalement les moins exploités, en raison de la faible valeur commerciale des produits, et des difficultés d'exploitation sur les chaos et platiers. Les conséquences sont d'ordre paysager et écologique : banalisation de paysages pittoresques reconnaissables au premier coup d'œil qui sont la signature du



Hêtraie déperissante à Fontainebleau (parcelle 873)



Lande en cours de colonisation par le pin, aux Trois-Pignons (parcelle 154)

massif de Fontainebleau, fermeture de milieux ouverts hérités d'un passé agropastoral, où se réfugient une grande partie des espèces d'intérêt patrimonial.

S'agissant du renouvellement des peuplements, tandis que l'aménagement de 1996 prévoyait de régénérer près de 1300 ha sur la forêt de Fontainebleau dans les 20 ans à suivre, seulement un peu plus de 600 ha ont été renouvelés. Si l'on considère la surface susceptible d'être l'objet de sylviculture, ceci équivaut à un cycle théorique de plus de 400 ans toutes essences confondues. Tandis que les deux documents d'aménagement précédents faisaient état d'une forêt de Fontainebleau vieillissante, ce constat est encore renforcé aujourd'hui, s'agissant notamment des chênaies. En première approche, le fait de disposer d'une forte proportion de vieux arbres est plutôt un atout au regard des principaux objectifs que sont la préservation de la biodiversité et l'accueil du public ; la valeur tant écologique que paysagère d'un arbre croît généralement avec son âge. Mais, à l'échelle des temps de la forêt, une telle situation n'est pas pérenne, faute d'un effectif suffisant dans les classes d'âge inférieures.

Les raisons de ce défaut de renouvellement sont multiples : censure en raison de la pression sociale et du défaut d'acceptation des coupes de régénération, difficultés techniques en raison de la nature des sols, population excessive de grands cervidés. Indépendamment du contexte social, Fontainebleau reste une forêt rétive à bien des

formes de sylviculture en raison de sa fertilité modérée.

La situation aux Trois-Pignons est différente, car il s'agit d'une forêt plus jeune. Mais la part des feuillus y est plus faible, et les chênaies rares.

Il est un autre constat qui perdure, celui d'un état sanitaire globalement médiocre des arbres de la forêt. Faut-il prévoir des mesures d'ampleur comme le fit l'aménagement de 1970, pour y remédier et repartir massivement sur une nouvelle génération ? L'examen des anciens documents d'aménagement de Fontainebleau (la forêt des Trois Pignons ne fut aménagée pour la première fois qu'en 1992) semble nous indiquer qu'il en fut toujours ainsi.

Cette forêt, qui ne présentait pas un couvert forestier complet jadis, aurait donc toujours eu un fonctionnement sub-optimal, avec des arbres qui n'y trouvent pas de conditions optimales à leur développement.

Ces divers constats ont été étayés par des relevés de données sur le terrain, réalisés en deux fois selon des méthodologies différentes :

- Une cartographie des peuplements forestiers, réalisée en 2013. L'analyse de photographies aériennes a permis d'identifier sur les deux forêts 4662 unités homogènes (densité du couvert arboré, composition en essences, taille des arbres). Ce nombre élevé montre à quel point ces forêts sont une mosaïque de milieux divers. Les agents de l'ONF se sont alors rendus sur chacune de ces zones pour y décrire plus précisément depuis le sol le peuplement forestier.

- Un inventaire statistique, réalisé en 2014. Par cette démarche, complémentaire à la cartographie, on cherche à avoir une image globale la plus fidèle possible de l'ensemble de ces forêts. L'inventaire s'est appuyé sur un échantillon de 479 placettes choisies aléatoirement. De nombreuses données quantitatives y sont recueillies : 7427 arbres ont été mesurés. 1080 observations relatives à la régénération, 676 arbres morts sur pied et 823 observations de bois mort au sol ont été relevés, etc. Cet inventaire est reproductible sur la base du même échantillon, et permet donc de suivre finement l'évolution de ces forêts.

LES PISTES DE RÉFLEXION

L'Accueil du public

N.B. : Ce qui suit constitue une base de discussion, en listant les points qui me semblent devoir être discutés dans le cadre de l'élaboration du document d'aménagement, à ce jour. À ce stade, la concertation avec les partenaires locaux se poursuit, et les options ou décisions définitives ne sont nullement arrêtées. Le document final pourrait contenir des dispositions autres. C'est d'ailleurs ce qui donne du sens à la concertation : l'Office national des forêts n'a aujourd'hui rien décidé définitivement, et les choix s'appuieront sur les contributions des différents acteurs locaux et partie intéressées.

La stratégie d'accueil du public au sein du massif de Fontainebleau a été précisée il y a quelques années grâce au projet Progress. Elle est déclinée et mise en œuvre, notamment à travers l'action du comité Accueil et Érosion, sous l'égide du comité de pilotage forêt d'Exception®.

Une étude de fréquentation, qui bénéficie de la contribution des Amis de la Forêt de Fontainebleau est en cours. Elle comprend plusieurs volets : enquêtes de terrain, comptages automatisés sur les parkings principalement (mais aussi un sur le sentier Bleu n° 2) et une enquête téléphonique. L'enjeu est bien de connaître les attentes du public d'une part et son comportement d'autre part pour mieux répondre aux besoins des usagers de la forêt mais aussi mieux appliquer et expliquer les mesures que nous mettons en œuvre notamment pour protéger le milieu et qui sont parfois en contradiction avec l'attente du public (lutte contre l'érosion, bois mort laissé sur place, canalisation sur sentier balisé, etc). La stratégie d'accueil du public est donc susceptible d'évoluer à la lumière des résultats de cette vaste étude.

Le problème majeur de la forêt en terme d'accueil reste la propreté, ce qui a nécessité la mise en place d'un plan d'action depuis 2 ans. La stratégie d'accueil peut répondre en partie à cette problématique (diminution du nombre de parking, meilleure configuration, traitement des

entrées de forêt avec rappel de ne pas jeter ses déchets, etc).

La Préservation de la biodiversité

Les milieux qui présentent la plus forte valeur patrimoniale constituent les deux stades de végétation extrêmes : les landes et milieux ouverts d'une part, les très vieilles futaies d'autre part. Si l'on devait appliquer une sylviculture aux seules fins de production, ce qui n'est ni appliqué ni envisagé sur ces forêts, ces deux types de végétation seraient réduits car ce sont les moins rentables : le premier parce qu'il ne produit rien, et le second parce que la valeur économique optimale est supposée déjà atteinte voire dépassée et se dégrade.

Les axes de réflexion sont donc principalement de deux ordres :

- **Restauration de milieux ouverts.** Les contrats Natura 2000 ont permis l'entretien de landes par débroussaillage, sur des surfaces nécessairement réduites vu les moyens. Ces travaux localisés méritent d'être complétés par une récolte accrue du Pin sur les secteurs de landes potentielles, même si elle ne s'accompagne pas de travaux de génie écologique. Et ce pour « décongestionner » ces espaces ouverts et offrir plus de milieux favorables à la vie et/ou la migration des espèces inféodées aux landes.



Lézard vert, au Coquibus

- **Préservation de vieux arbres et du bois mort.** Ils en existent certes déjà beaucoup. Mais un éventuel effort de renouvellement important doit ménager la présence d'une trame de gros

bois et de bois mort, notamment pour assurer la connectivité entre les réserves biologiques. En outre, l'atout de ces forêts en matière de biodiversité réside aussi dans leur taille importante. Les seules réserves biologiques intégrales ne sauraient assurer seules la conservation durable de toutes les espèces, et le reste de la matrice forestière doit y contribuer.

La Gestion sylvicole

Le défaut d'acceptation des coupes de régénération et les problèmes techniques liés au processus des régénérations en plein (régression de l'humus et conditions sèches défavorables suite à la disparition du couvert) nous amène à envisager l'extension du traitement irrégulier. Celui-ci signifie une gestion arbre par arbre, assurant une permanence du couvert. On remarque que les raisons qui ont fait abandonner le taillis au profit de la futaie régulière il y a 150 ans (voir l'article de Jean-Claude Polton) nous amène à aller localement vers la futaie irrégulière.

Cette option présente toutefois un écueil important. Elle suppose une régénération diffuse, impossible à protéger, tandis que le cerf en nombre impose aujourd'hui une protection systématique dès lors que l'on veut obtenir des semis de chênes. Elle devra donc s'accompagner d'un suivi des populations de gibier.

Le traitement en futaie régulière devrait subsister en certains points, en adaptant la technique aux contraintes du sol sec (régénérations plus progressives).

Face à l'état sanitaire médiocre et à la menace du changement climatique, la prudence nous invite à rechercher davantage le mélange des essences. Les sempiternels débats sur la place respective du **chêne**, du **hêtre** et du **pin** continuent à être posés. Mais la solution réside surtout dans la recherche du mélange pour un peuplement plus résilient.

LA SUITE DES TRAVAUX

Les éléments de diagnostic (résultats des relevés de terrain) ont été présentés à nos partenaires, et les discussions sont engagées quant aux options et choix à venir. Ceux-ci sont également discutés avec notre direction générale et administrations de tutelle. Une première version du document devrait être disponible au printemps 2015, avant instruction plus formalisée auprès de diverses instances (commission des Sites...). ■



Vieille futaie de chênes à Fontainebleau (parcelle 853)